

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 11

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Suisse

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Août

17 — Huit semaines après la proposition du syndic de Lausanne à Maurice Béjart de créer dans la capitale vaudoise un haut lieu de la danse, la première répétition du Béjart Ballet Lausanne a lieu.

17 — A Zermatt, le bureau des guides informe que le Cervin est à nouveau accessible normalement dans des conditions estivales. Ceux-ci refusaient depuis quelques jours de conduire les clients au sommet suite aux mauvaises conditions.

17 — Le parti républicain décide de se présenter aux élections fédérales sous le slogan « la Suisse aux Suisses ». Ce parti propose d'abolir l'aide au développement coupable, selon lui, de favoriser la surpopulation dans le tiers monde.

17 — Le nombre des Suisses doubles nationaux, inscrits dans nos ambassades à l'étranger, a augmenté de 21 % depuis 1985.

18 — En football, dans le stade de l'Espenmoos à Saint-Gall, l'équipe nationale suisse obtient un match nul face à l'Autriche.

18 — Une étude de l'institut de recherche de la Société suisse de marketing indique que les achats de manteaux de fourrure par des particuliers ont diminué de 90 % par rapport à 1980.

19 — Trois journalistes de la télévision alémanique sont condamnés chacun au paiement d'une amende de 1 000 francs pour avoir refusé de révéler à la justice le nom d'une prostituée atteinte du sida, qui a déclaré avoir des rapports avec des clients sans utiliser de préservatifs.

20 — Le trafic passagers des Chemins de fer fédéraux a augmenté de 10 % durant le premier semestre de cette année. Il s'agit d'une des conséquences de l'abonnement à demi-prix.

23 — Congrès des Suisses de l'étranger à Weinfelden. Ils demandent une amélioration de leur position au sein du système suisse d'assurances sociales et maladies. De plus, ils revendentiquent la libération de l'exercice des droits civiques. Le problème de la transmission de la nationalité est aussi abordé.

24 — Quelques journalistes cèdent leur place aux jeunes. Le quotidien « 24 heures » est entièrement réalisé par une équipe d'adolescents. Expérience réussie. A la fin de cette chronique, vous trouverez l'opinion de quelques-uns sur la Suisse.

24 — Intempéries dans plusieurs cantons suisses. Au Valais plusieurs localités sont isolées. Dans le canton d'Uri, la route et la voie ferrée du Gothard sont coupées. L'autoroute disparaît au Tessin sous la rivière. Dans les Grisons de nombreuses liaisons routières et ferroviaires sont interrompues.

25 — L'Union syndicale suisse relance l'idée du « congé-formation » payé. La loi devrait prévoir une durée minimum de 5 jours par an et par personne. Le congé-formation facilite les mutations industrielles et améliore la mobilité des travailleurs.

26 — Le département militaire fédéral choisit son nouveau véhicule tout terrain destiné à remplacer les jeeps. Il s'agit du Puch, équipé d'un catalyseur.

26 — A Bâle, 350 spécialistes de 21 pays créent la première société européenne pour l'étude de l'évolution biologique. Il s'agit de stimuler les recherches dans le domaine de l'évolution aussi bien historique que génétique.

27 — La Suisse n'entend pas s'associer à des votes de nature politique ; c'est pourquoi elle n'envira à la Confédération francophone de Québec qu'un observateur. Toutefois celui-ci ne sera pas muet.

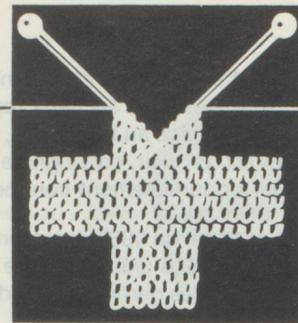
27 — 2 435 lettres en provenance des pays arabes sont parvenues durant les six premiers mois de l'année à Radio Suisse Internationale (RSI). Ce courrier dépasse celui de tous les autres programmes de RSI. Le service anglais ne vient qu'en deuxième position.

28 — Il ressort du rapport de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage que les populations de cerfs élaphe, de bouquetins et de fouines s'accroissent alors que les lièvres communs et les martres connaissent une diminution inquiétante.

29 — Werner Günthör remporte le titre mondial du lancer du poids avec un essai à 22,23 m. C'est la première médaille d'or d'un athlète suisse aux mondiaux ou aux Jeux Olympiques.

30 — Le loclois Olivier Favre bat le record du monde de plongeon : 52,3 mètres. Il entre dans l'eau à la vitesse de 117 km/h et s'en tire avec une vertèbre cassée et un tassement de la colonne vertébrale.

31 — Le délai pour le dépôt des listes de candidats au Conseil national échoit. 2 406 personnes, 1 703 hommes et 703 femmes, font acte de candidature pour l'un des 200 sièges.



Septembre

1er — Après Genève et Saint-Gall, Zurich dispose d'un numéro de téléphone qui renseignera quotidiennement les habitants sur la qualité de l'air et sa teneur en polluants divers.

2 — Le Conseil fédéral décide de mettre en vente un timbre spécial des PTT en faveur des victimes des intempéries. (v. n° 9 philatélie).

3 — Cinq organisations de consommateurs et 3 organisations de protection de l'environnement lancent un mot d'ordre de boycott contre les chlorofluorocarbones (CFC), qui sont contenus dans les aérosols et qui sont responsables de la destruction de la couche protectrice d'ozone. On recommande l'achat de produits alternatifs qui remplissent les mêmes fonctions sans endommager l'environnement.

5 — Les organisations syndicales et patronales célèbrent le cinquantième anniversaire de la Convention de paix du travail de l'industrie des machines et des métaux.

6 — M. Yasser Arafat, chef du comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) arrive à Genève. Il prendra la parole lors de l'ouverture de la réunion des organisations non gouvernementales sur la Palestine et rencontrera le secrétaire d'Etat Eduard Brunner.

7 — Après 6 mois de recherche pour une destination, une cargaison de 500 tonnes de résidus provenant des filtres d'une usine d'incinération d'ordures de Zurich prend le chemin de l'Angleterre.

9 — Le quotidien « 24 heures » nous apprend que le Petit Larousse, dans son édition 1988, « intronise » Fredy Girardet, la plus grande toque suisse.

9 — Le Conseil fédéral décide de verser 5 millions de francs suisses à l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte contre le sida dans les pays en voie de développement.

10 — Il est probable que l'an prochain la Suisse ré-ouvre son ambassade à Hanoi (Vietnam).

11 — A la suite d'une demande du gouvernement genevois, le Conseil fédéral

répond qu'il est impossible de demander à l'Agence internationale de l'énergie atomique une expertise sur le degré de sécurité de la centrale française de Creys-Malville. L'agence ne peut imposer à l'un de ses Etats membres une contrainte qui n'est pas prévue dans ses statuts.

12 — Ouverture à Lausanne du 68^e Comptoir suisse. Hôtes d'honneur : le Canton de Neuchâtel, l'Equateur et la Slovénie.

12 — Après 20 ans d'exil en Espagne, le Jurassien Marcel Boillat, ancien membre du Front de libération du Jura rentre au pays.

12 — Environ 1 500 bénéficiaires de l'AVS se rendent à Berne pour manifester contre « les attaques irresponsables de nos institutions sociales ». Ils dénoncent « un ajustement insuffisant des rentes, la hausse du coût de la vie et demandent que les rentes AVS et AI subissent une sensible augmentation et ne soient pas seulement adaptées au renchérissement ».

13 — 40 clients d'un restaurant du bord du lac de Thoune sont victimes d'une intoxication après avoir mangé un plat de champignons. Conséquence de la négligence du restaurateur qui avoue ne pas avoir fait procéder au contrôle « pour la première fois » !

14 — Selon la Commission fédérale pour les questions féminines, la notion de faute devrait à l'avenir être bannie des causes de divorce. Cette commission présente un modèle de divorce par consentement mutuel.

15 — Dès le début de l'année scolaire 1988-89, les jeunes Délémontains éliront un Parlement d'enfants avec l'accord et la collaboration des autorités municipales. Il sera composé de 51 élus, âgés de 13 à 17 ans. Il est important qu'une collectivité accorde des droits aux enfants et prenne en compte leur avis sur les réalisations qui les concernent.

16 — Le Parlement européen se prononce en faveur d'une progressive abolition des péages autoroutiers et des vignettes-autos dans les pays membres de la communauté et dans les pays tiers, dont la Suisse, que traverse le trafic intracommunautaire nord-sud.

17 — Le roi Hussein de Jordanie entame une visite officielle en Suisse. Il est reçu au Lohn, la résidence du Conseil fédéral, où les honneurs militaires lui sont rendus. Les thèmes majeurs des entretiens : les affaires du Moyen-Orient et la guerre du Golfe.

17 — L'Office fédéral de la protection de l'environnement déclare que les taux limites d'émission de la pollution, fixés pour garantir la santé de l'homme, sont dépassés durant 20 à 50 jours par an dans les villes et agglomérations.

17 — L'armée se plaint de manquer d'enseignants. Elle en compte 1 658 au lieu de 1 966.

18 — Un sondage commandité par le Parti radical du canton de Lucerne indique que 2 Suisses sur 3 souhaitent que la construction de toute nouvelle centrale nucléaire, y compris celle de Kaiseraugst, soit soumise au référendum facultatif.

18 — Un dépôt sera construit à Würenlingen (AG) pour recevoir les déchets faiblement et moyennement radioactifs provenant de la médecine, de l'industrie et de la recherche.

21 — Licio Gelli, le Grand Maître de la Loge P2 à l'origine d'un scandale politico-financier, qui s'était évadé il y a 4 ans de Champ-Dollon (GE), regagne volontairement sa prison.

22 — Le Conseil national décide à l'unanimité de donner aux époux des diplomates suisses à l'étranger le droit de vote par correspondance. De plus, il charge le gouvernement de préparer un projet étendant le droit de vote à tous les Suisses de l'étranger.

24 — Dès le 1^{er} janvier 1988, les 130'000 fonctionnaires de l'administration fédérale, des CFF et des PTT pourront bénéficier d'une retraite à la carte.

25 — L'Office fédéral de justice et police propose de prolonger de 2 ans la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes et à 120 km/h sur les autoroutes.

27 — Nouvelles pluies torrentielles sur la Suisse. Cette fois ce sont les cantons de Neuchâtel et du Jura qui sont particulièrement affectés. L'Areuse (NE) est montée de 8 mètres en quelques heures.

28 — La Fédération romande des consommatrices et l'Association des consommatrices de Suisse italienne déposent une nouvelle initiative populaire sur la surveillance des prix et des intérêts des crédits.

29 — L'entreprise chimique Sandoz à Bâle verse une indemnité globale de 11,5 millions de francs suisses à la France afin de dédommager diverses associations lésées à la suite de l'incendie de Schweizerhalle.

29 — Les étrangers résidant en Suisse ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1986 et représentent désormais 14,8 % de la population.

30 — 29 écoliers du Collège d'Echallens (VD) se mettent en marche, direction Strasbourg. 320 km en 12 jours, afin de remettre aux députés européens le message suivant : « Le Conseil d'Etat vaudois remercie le Conseil et le Parlement de l'Europe du travail qu'ils accomplissent. Il en suit les progrès avec attention ».

La Suisse c'est...

Le « plus grand » pays du monde. En effet, il est composé de vingt-trois Etats indépendants, une multitude de cultures, et autant de dialectes, quatre langues nationales. Géographiquement elle n'est pourtant qu'une petite forteresse neutre mais pas sans importance, assurez-vous, au milieu d'une Europe de plus en plus unie.

Kathrin, 18 ans

Des belles montagnes, des beaux lacs et des plaines ; de l'immobilisme et de la banalité ; de la pollution par des pollueurs ; de l'individualisme par des individualistes ; de l'avarice par des avares ; de l'égoïsme par des égoïstes ; de l'opportunisme par des opportunistes ; et pas assez de gens qui sortent de ces concepts.

Roger, 14 ans

Des montagnes avec des vaches, et des paysans pour s'en occuper, des villes avec des citoyens, et quelques personnes pour s'en occuper, une différence entre les deux : les premiers donnent un résultat : lait, chocolat et fromage ; alors que les seconds n'arrivent jamais à rien.

Matthias, 15 ans

La Suisse, c'est ma patrie que je regrette de voir sombrer dans la basse et la superficialité de la société de consommation dont elle fait activement partie. C'est un pays perverti par le fric et l'individualisme. Ce peuple est indigne d'avoir de si beaux paysages qu'il détruit, d'ailleurs, peu à peu. Mais je l'aime quand même.

Reynald, 14 ans

(Extrait de « 24 heures », 3 août 1987)

Restaurant Suisse "La Charbonnade"

Spécialités :

Papet vaudois, Tommes poêlées
Fondue Vacherin, moitié - moitié
Perchettes, Omble Chevalier
3 desserts chocolat suisse

8, rue du Père Guérin
(anc. rue Gérard) 75013 Paris
12 h - 13 h 30 — 19 h - 22 h 30.
Réservation : 45.88.78.90

ENTREPRISE GENERALE

DE PEINTURE

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37